



UNION NATIONALE DES INTERETS PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 - Fax : 01 43 21 49 93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr - site : www.uniphor.fr

UNIPHOR

ADHESION 2010.

Devenez acteurs de la défense de votre profession, soutenez l'UNIPHOR !

Pourquoi adhérez :

- Service conseil pour la gestion de votre entreprise au quotidien (client, fournisseur, salarié, administration,...)
- Assistance d'un avocat pour la défense de vos dossiers
- Tout au long de l'année retrouvez les infos de l'UNIPHOR. Actions en cours, nouvelles des régions, actualité juridique...12 pages en couleurs.
- Rencontre et échange entre professionnels lors de l'Assemblée Générale et des réunions régionales
- Bénéficiez de conditions bancaires avantageuses

L'UNIPHOR est la propriété de ses adhérents, votre défense est entre vos mains.

Pour devenir adhérent de l'UNIPHOR et bénéficier de tous ses services ...

(A renvoyer à l'UNIPHOR coordonnées ci-dessus avec votre règlement)

RAISON SOCIALE :

NOM :

PRÉNOMS :

PROFESSION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

TEL : FAX :

E-MAIL :

Cotisation annuelle base pour chaque entreprise.....180 €

Ajouter pour chacune des personnes
Participant à son fonctionnement

Jusqu'à 10

x 23 € =

Les 5 suivantes

x 18 € =

Date :

Les 5 suivantes

x 13 € =

Signature :

Les suivantes

x 11 € =

TOTAL